

## ...En Bref...

**DREUX : DES LEÇONS EN PEUGEOT RCZ OU NISSAN JUKE !**



Le centre de formation Couturier, spécialiste du permis de conduire par stage à Dreux (Eure-et-Loir), a lancé une initiative originale. Convaincu que la réussite au permis de conduire passe aussi par le plaisir d'apprendre, le centre récompense les élèves qui ont effectué 5 fautes ou moins au code blanc organisé chaque semaine, en leur offrant un cours de conduite au volant d'une Peugeot RCZ ou d'un Nissan Juke. « Obtenir le Code est souvent perçu par les jeunes comme une montagne infranchissable. Pour décrocher le fameux sésame dans notre centre, le travail, la participation et l'implication sont des ingrédients indispensables. Récompenser nos élèves pour leur performance et leur travail nous a paru comme une évidence » explique **Cécile Couturier**, directrice du centre.

Une offre susceptible de motiver les 2 500 élèves accueillis chaque année par le centre, comme **Matthieu**, premier à bénéficier de cette offre. « Il y a même pas un mois, je ne savais pas tenir un volant, et là, je me retrouve aux commandes d'un coupé Peugeot RCZ, très agréable à conduire. Ici, l'enseignement de la conduite est très condensé, cela fait du bien d'avoir en plus un peu de piment, une expérience qui sort de l'ordinaire ! »



## Seine-Saint-Denis et Gironde

# Les auto-écoles ne décollèrent pas !

**Une opération escargot en Seine-Saint-Denis fin mai, un rassemblement à la préfecture de Gironde mi-juin : les écoles de conduite perdent patience face au manque d'inspecteurs mais également à la lenteur de traitement et de délivrance des permis par l'administration.**



Plus d'une centaine d'auto-écoles du 93 ont exprimé leur mécontentement le 27 mai dernier.

**R**oulant au pas dans un concert de klaxons, une grosse centaine de véhicules-école de Seine-Saint-Denis a mené une opération escargot le 27 mai dernier, occasionnant de nombreux ralentissements à la jonction A3/A86, notamment vers Paris et l'aéroport Roissy Charles-de-Gaulle. Parti de la DDE de Rosny-sous-Bois, le cortège a ensuite convergé vers la préfecture de Bobigny.

Le mot d'ordre était double : dénoncer le manque criant d'inspecteurs mais également la lenteur de l'enregistrement des dossiers de permis en préfecture. « Les conditions ne sont pas réunies pour travailler sereinement », a déploré **Annick Goncalves**, gérante d'une auto-école à Vaujours. Sur 29 inspecteurs alloués au département en 2013, seuls 19 sont effectivement actifs en 2014 ».

Pour **Françoise Damideaux**, présidente départementale du CNPA, « il faudrait que des mesures soient mises en applications de manière urgente, et pas dans plusieurs mois. Lors du dernier congrès du CNPA, j'ai d'ailleurs interpellé dans ce sens le délégué interministériel à la

sécurité routière, **Jean-Robert Lopez**. »

Pour **Louisa Mebarki**, déléguée départementale de l'UNIC, il faut que « les auto-écoles de Seine-Saint-Denis soient traitées de la même façon que dans les départements de province. Attendre des mois avant de pouvoir repasser le permis implique pour l'élève de reprendre des leçons afin de maintenir son niveau. De plus, la sous-préfecture du Raincy et la préfecture de Bobigny mettent trois mois à traiter les dossiers de permis ».

Une délégation a rencontré **Philippe Galli**, préfet de Seine-Saint-Denis, qui a compris le message, promettant une nouvelle réunion le 27 juin, soit après le bouclage de *La Tribune des Auto-Écoles*. Si à cette date, aucune avancée n'était obtenue, les professionnels du 93 envisageaient une action à plus grande échelle.

### GIRONDE : DES PERMIS DÉLIVRÉS AVEC 5 MOIS DE RETARD !

Le 12 juin à Bordeaux, environ 25 auto-écoles se sont rassemblées devant la préfecture de Gironde, afin de dénoncer la lenteur désespérante de la délivrance des permis.

Comme l'explique **Dominique Patras**, gérant d'auto-écoles dans le Médoc et représentant départemental du CNPA, « les délais de délivrance des permis de conduire atteignent 4 à 5 mois. Pour le permis AM et le permis remorque B96, l'attestation de formation que l'on délivre aux élèves n'est pas suffisante pour qu'ils puissent prendre la route. » Pour ce qui est du permis B, « les élèves ayant réussi l'examen ne peuvent pas circuler ni se présenter à d'autres permis pour lesquels le permis B est exigé. » Comble de l'ubuesque, « un élève peut attendre plus de 4 heures au guichet de la préfecture pour s'entendre dire que son permis de conduire n'est pas disponible ! ».

Gérante d'un établissement à Pessac et déléguée départementale de l'UNIC, **Sandra Carasco** perd également patience. « Nous avons déjà dénoncé cette situation. La préfecture a engagé des vacataires. Mais ces derniers perdent les dossiers ou donnent aux élèves des consignes inexactes. Le problème de base, c'est que nous n'avons jamais pu obtenir de véritable interlocuteur à la préfecture ! L'administration ne nous prévient même plus par mail qu'un permis est disponible, et va même jusqu'à détruire les permis non retirés au bout d'1 mois ! » L'intersyndicale des auto-écoles CNPA - UNIC - UNIDEC a rencontré le directeur de cabinet du préfet, qui s'est engagé à organiser une réunion avant le 1er juillet, prenant connaissance des propositions des écoles de conduite (prolonger la durée de validité du CEPC, retirer les permis à la préfecture à la place des candidats...). **C. S.**